Histoire de l'éducation

114 | 2007
Pédagogies de l'histoire

ATTAL (Frédéric), GARRIGUES (Jean), KOUAMÉ (Thierry), VITTU (Jean-Pierre) (dir.). – *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003

Paris : Publications de la Sorbonne, 2005. – 294 p.

Marie-Madeleine Compère

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/histoire-education/1258
DOI : 10.4000/histoire-education.1258
ISSN : 2102-5452

Éditeur
ENS Éditions

Édition imprimée
Date de publication : 1 mai 2007
Pagination : 183-190
ISBN : 978-2-7342-1095-5
ISSN : 0221-6280

Référence électronique
Marie-Madeleine Compère, « ATTAL (Frédéric), GARRIGUES (Jean), KOUAMÉ (Thierry), VITTU (Jean-Pierre) (dir.). – *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003 », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 114 | 2007, mis en ligne le 23 mars 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoire-education/1258 ; DOI : https://doi.org/10.4000/histoire-education.1258

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

ATTAL (Frédéric), GARRIGUES (Jean), KOUAMÉ (Thierry), VITTU (Jean-Pierre) (dir.). – *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003

Paris : Publications de la Sorbonne, 2005. – 294 p.

Marie-Madeleine Compère

RÉFÉRENCE

ATTAL (Frédéric), GARRIGUES (Jean), KOUAMÉ (Thierry), VITTU (Jean-Pierre) (dir.). – *Les universités en Europe du XIIIe siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003. – Paris : Publications de la Sorbonne, 2005. – 294 p.

1 Comme tout ouvrage qui rassemble les interventions faites à un colloque, celui-ci n'échappe pas aux inconvénients du genre : les sujets traités sont dispersés, inégaux en ambition et résultats, et ont été, pour certains d'entre eux, déjà publiés sous une autre forme. On peut ajouter que, si la tonalité générale de l'ouvrage est historienne, l'absence d'information sur la discipline des intervenants procure une certaine gêne au lecteur. Malgré ces défauts, l'ouvrage et le colloque qui est à son origine ont l'intérêt majeur de bien refléter tant les objets d'études actuels en matière d'histoire de l'université que les façons de les aborder.

2 Dans leur majorité, les contributeurs se sont conformés au programme du colloque, annoncé par Jacques Verger dans son introduction : il proposait de raisonner en termes de catégories (« espaces », « modèles », « fonctions »), plutôt que de produire des descriptions ou des récits. De fait, l'université est traitée ici à l'échelle européenne et la périodisation va du XIIIe siècle à nos jours, ce qui tranche heureusement sur l'autocélébration commémorative généralement associée à l'histoire universitaire.

3 Il reste que l'ordonnancement de l'ensemble n'échappe pas à l'artifice : la répartition des contributions entre les quatre parties qui composent l'ouvrage (« Les universitaires dans la société », « Les universitaires et les pouvoirs », « Modèles et contre-modèles universitaires », « L'espace des universitaires ») relève plus du classement matériel que de l'articulation conceptuelle, en dépit des promesses de la quatrième de couverture, qui les place sous la bannière de « problématiques ». Tant et si bien qu'il a paru plus pertinent, dans le présent compte rendu, de s'affranchir de ce plan et d'organiser autrement la matière traitée dans les contributions.

4 Je commencerai donc par présenter les bilans et perspectives généraux qu'on trouve dans cet ouvrage. Dans la dernière contribution, Christophe Charle esquisse l'historiographie de l'enseignement supérieur en France entre 1800 et 1939 (« Essai de bilan de l'histoire de l'enseignement supérieur à l'époque contemporaine », pp. 283-292). Après une phase où elle s'est consacrée aux institutions locales, cette histoire a pris un tour sociologique avec Victor Karady, direction qui s'est amplifiée avec une vague anglo-saxonne qui a mis en valeur la spécificité des grandes écoles et l'émergence de l'enseignement universitaire moderne. Le déficit des sources a fait obstacle au développement de la sociologie étudiante ; en revanche la prosopographie des personnels, enseignants ou administratifs, a produit des publications nombreuses et riches. On peut regretter que Christophe Charle, bien qu'il soit lui-même un artisan actif du comparatisme, ne fasse qu'évoquer l'ouverture contemporaine de la recherche à l'espace européen. Willem Frijhoff s'engage au contraire personnellement dans une réflexion critique qui confine à l'auto-analyse, compte tenu de son implication dans cette historiographie (« L'université à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles). Réflexions sur son histoire et sur la façon de l'écrire », pp. 157-178). Tentant d'expliquer pourquoi l'université de l'époque moderne souffre d'une image négative alors qu'elle est maintenant bien étudiée et connue, il remet en cause les problématiques mêmes qui ont présidé à cette historiographie, dont il brosse, par la même occasion, un tableau européen : les critères d'évaluation du fonctionnement et de la production universitaires tels que l'innovation scientifique ou la démocratisation ne sont pas pertinents, étant ceux d'aujourd'hui ; l'espace géographique européocentré, la supériorité protestante admise comme un postulat, forment autant d'images figées et stériles. Pour renouveler cette historiographie, il propose de sortir l'institution universitaire de l'isolat dans lequel les historiens l'ont enfermée en se concentrant sur les sources qu'elle a produites et de porter désormais l'attention sur la dynamique de ses relations avec tous les éléments qui l'environnent. Il distingue ainsi huit champs où il convient d'inscrire l'université, dans un continuum : le temps (ne pas dresser de barrières entre les périodes), les autres institutions d'enseignement de la même époque, en particulier celles qui se trouvent en amont de l'université, les professions vers lesquelles se dirigent les gradués, l'état et sa haute administration, le territoire (bassin de recrutement et rayonnement), la science (l'incorporation de nouvelles

matières dans les programmes), l'espace international, enfin les relations des universitaires avec la société.

5 Ce programme ne relève pas du pur et simple souhait : il est plutôt une mise en forme ordonnée et synthétique du renouvellement historiographique effectivement à l'œuvre aujourd'hui. Des contributions au même colloque en offrent d'ailleurs un témoignage concret. Deux d'entre elles abordent la novation des contenus enseignés : l'histoire, exclue des arts libéraux antiques mais valorisée chez les Réformés, se répand comme discipline universitaire dans le Saint Empire, dans une perspective de formation morale (Gérard Laudin, « L'enseignement de l'histoire dans le Saint Empire. Structures et fonction sociale », pp. 199-209) ; la réception de Descartes, plus exactement de ses *Principia* (1644), examinée à l'échelle de l'Europe, obéit, avant de se généraliser, à des processus plus ou moins laborieux en raison de la place qu'occupent sur l'échiquier des pouvoirs universitaires les communautés de professeurs qu'elle touche (Stéphane Van Damme, « Un modèle de transmission universitaire ? La circulation des savoirs cartésiens en Europe, 1650-1730 », pp. 211-224).

6 Plus traditionnelle dans le programme annoncé par Frijhoff, la question du débouché des études et des liens de celui-ci avec l'état est également abordée. Orléans étant l'université d'accueil du colloque, une savante contribution esquisse la carrière des professeurs de droit d'Orléans depuis les origines au XIIIe siècle jusqu'au début du XVIe : chacun d'eux est identifié avec patience et ingéniosité étant donné le caractère disparate et lacunaire des sources (Charles Vulliez, « Les maîtres orléanais et leur place dans la société (milieu XIIIe-début XVIe siècle) », pp. 19-37). Au fil des générations, les destins nationaux au service du roi ou de divers évêques font place à des carrières locales, soit à l'intérieur de l'université, soit en dehors. à l'échelle nationale, les « légistes » de Philippe le Bel, dont l'historiographie a fait de sombres conseillers du roi, sont confrontés à la réalité de leur identité et de leur fonction administrative à partir des quatre mille fiches prosopographiques des officiers des bailliages et sénéchaussées conservées à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (Élisabeth Lalou, « Les légistes dans l'entourage de Philippe le Bel », pp. 99-111) : en dépit de leur image négative, ils apparaissent comme les défenseurs actifs du pouvoir royal, à ce titre administrateurs modernes d'un état national. Dans les villes italiennes du Centre et du Nord, les docteurs en droit se groupent en « collèges » dont le nombre des membres est fixe. Compétents en matière de politique et d'administration urbaines, ils constituent des rouages indispensables à l'harmonisation des relations entre les pouvoirs locaux (Prince, Conseil de ville), les autres corps professionnels et l'université quand elle existe ; en faire partie représente donc un prestige envié et procure un pouvoir réel, si bien que le *numerus clausus* prédéfini est contourné par diverses voies (Patrick Gilli, « Les collèges de juristes en Italie centro-septentrionale au XVe siècle : autorité doctorale et contrôle social », pp. 113-130).

7 Une sociologie centrée sur les étudiants en tant que tels souffre, dans le cas français, d'un déficit de sources à toute époque. Il faut donc saluer l'exploit que représente la constitution d'un fichier de 250 individus issus de Danemark, Suède et Norvège (les Norvégiens représentant de toute façon un apport très faible, s'élevant à moins de 5 % de l'ensemble) passés par l'université de Paris entre 1270 et 1540 : 196 noms ont été livrés par les sources universitaires, les 54 autres étant identifiés à partir de sources disparates (témoignages et documents divers), ce qui montre bien que de nombreux étudiants échappent aux enregistrements administratifs (Élisabeth Mornet, « L'écolier,

le procureur et la nation. étudiants nordiques à l'université de Paris à la fin du Moyen Âge », pp. 39-61). D'origine sociale élevée, ces étudiants occupent ensuite, pour la moitié d'entre eux, des positions prestigieuses dans leur pays d'origine, dans l'église (ils étaient déjà bénéficiers au cours de leurs études) ou au service de l'état, les étudiants du XVIe siècle se révélant par ailleurs de grands pérégrinateurs à travers l'Allemagne après un passage obligé par Rostock, université fondée en 1419.

8 Les rapports qu'entretiennent les étudiants français avec la politique et les pouvoirs en place sont abordés dans trois contributions qui traitent de trois périodes successives. Faute d'archives universitaires pour la première, qui porte sur le XIXe siècle (Jean Claude Caron, « Jeunes élites et processus de politisation. Le rôle des étudiants dans la France des notables », pp. 63-76), son auteur recourt aux représentations de l'étudiant dans la littérature, qu'il compare à ce qu'on peut savoir sur la participation étudiante aux mouvements insurrectionnels et révolutionnaires. Au début du XXe siècle, sensibilisé par l'affaire Dreyfus, le Quartier Latin est en proie à des affrontements qui culminent en 1908 avec l'affaire Thalamas, ce professeur hostile au culte de Jeanne d'Arc et contesté par les nationalistes (Jean Garrigues, « Le Quartier latin à la Belle époque : un lieu privilégié de l'engagement », pp. 139-154). Depuis 1945, l'image contestataire des étudiants est un peu un trompe-l'œil, la massification et ses conséquences sur la transformation des études universitaires étant le phénomène clé des dernières décennies (Didier Fischer, « Les étudiants et l'université française : entre intégration et contestation de 1945 à nos jours », pp. 77-96). Ces trois contributions se ressemblent à la fois dans la forme et sur le fond. Leur style s'inscrit dans une tradition de science politique qui procure l'agrément de la lecture, à défaut de données positives. La propension révolutionnaire qu'on prête volontiers aux étudiants y apparaît sujette à révision : la politisation mobilise moins les étudiants que leurs intérêts corporatifs, et leur statut ne les extrait pas des partages idéologiques de la population en général.

9 Le point de vue qui m'a paru le plus prometteur consistait à considérer les universités comme des institutions en proie à la concurrence dans un espace donné, qui doivent développer des stratégies pour s'imposer et se développer. L'interrogation porte d'abord sur la naissance même des universités, longtemps envisagée comme un foisonnement quasi naturel à partir de troncs matriciels (Paris comme université de maîtres, Bologne comme université d'étudiants) produisant des bourgeons, puis des rameaux, pour filer la métaphore botanique. Cette interprétation est remise en question par l'examen du cas des universités allemandes : loin d'être des copies conformes de ceux de leur supposée « mère », les statuts des nouvelles universités sont des compilations hétéroclites de statuts antérieurs, et c'est dans le contexte local et le territoire qui lui sont propres que l'histoire de chacune doit être replacée (Thierry Kouamé, « La diffusion d'un modèle universitaire dans le Saint Empire aux XIVe et XVe siècles », pp. 179-197). Il ne suffit pas de fonder une université pour qu'elle subsiste durablement, les échecs sont nombreux. Dans l'Empire, qui bénéficie alors du réseau d'universités le plus dense d'Europe, comment celle de Göttingen, fondée en 1737 dans l'état de Hanovre par le ministre Münchhausen, a-t-elle pu réussir et devenir le centre de l'*Aufklärung* ? (Anne Saada, « Les universités dans l'Empire au siècle des Lumières. L'exemple de Göttingen : une réussite inédite », pp. 257-268). Elle a su attirer les étudiants les plus riches en n'enseignant pas la théologie (les étudiants en théologie sont pauvres) mais les disciplines prisées par les nobles : droit, philosophie, mathématiques, sans oublier les arts d'agrément ; parallèlement, les professeurs étaient bien payés et disposaient d'instruments intellectuels performants : bibliothèque, revue

savante, académie. Au contraire de cette réussite, l'actuelle université d'Orléans, fondée en 1961 et qualifiée alors de « nouvel Oxford », souffre durablement d'un déficit d'image (Joël Mirloup, « Fonction universitaire et théorie centre-périphérie : la double problématique des villes périmétropolitaines françaises », pp. 269-282). Car c'est bien au niveau de l'image que se situe le problème. La grande proximité de Paris, généralement admise comme explication, est passée au crible de comparaisons qui démontrent que ce handicap de position géographique, à la périphérie de l'attraction d'une métropole (péri-métropolitanité), est théorique – ou plutôt mental – puisqu'il n'a pas joué dans bien d'autres cas en Europe ; l'université d'Orléans souffre de plus de l'implantation du campus universitaire dans la nouvelle ville de La Source et non au centre-ville.

10 Le jeu de la concurrence crée inévitablement des hiérarchies. Dans les Provinces-Unies, les universités doivent attirer les professeurs en leur offrant une rémunération plus élevée : les types de carrière se calquent très bien sur la courbe des traitements offerts (Hans Bots, « Stratégie et politique des autorités universitaires dans la nomination des professeurs aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le cas de quelques universités dans les Provinces-Unies », pp. 131-138). On peut donc distinguer des universités de début de carrière, comme les deux universités gueldroises, Harderwijk et Nimègue, et aussi Franeker en Frise, et des universités de fin de carrière comme Leyde ou Utrecht ; pourtant c'est dans les premières que se font les innovations en matière de contenus. Par ailleurs, à l'intérieur d'une ville universitaire, des influences réciproques s'exercent entre institutions. Dans le célèbre et ancien site universitaire de Bologne, l'université américaine Johns Hopkins a placé en 1955 une école d'études internationales, avec l'objectif de former des diplomates acquis aux intérêts américains (Frédéric Attal, « Le modèle universitaire américain en Europe dans l'après-guerre : le cas de l'Italie », pp. 225-236). Cette école se distingue par des caractéristiques spécifiques : les enseignants sont peu nombreux mais se succèdent à cadence rapide, la plupart étant des diplomates, engagés par contrats courts ; les étudiants viennent des États-Unis et d'Europe continentale et leur vie commune les oblige à se fréquenter (559 diplômés de 1955 à 1966, la moitié américains). Or, malgré son caractère d'enclave, cette école a eu des effets sur son environnement bolonais : la municipalité communiste n'a pas développé d'hostilité systématique aux USA pendant la guerre froide ; les universitaires ont modifié leurs programmes et leurs méthodes d'enseignement.

11 On l'aura senti à travers ces résumés forcément réducteurs, l'ouvrage s'inscrit bien dans le renouvellement de l'historiographie universitaire. Il reste que les contributions suscitent un intérêt inégal. Je dois avouer une certaine irritation à voir la plupart des titres annoncer une démonstration à valeur générale même si le sujet traité est limité. Si on reprend les trois axes conceptuels définis par Jacques Verger (« espaces », « modèles » et « fonctions »), chacun produit des résultats d'inégale valeur, suivant les contributions : dans certaines, cet axe a une réelle vertu opératoire, mais il n'est pas assumé jusqu'au bout dans d'autres, et dans d'autres encore il peut même servir de simple prétexte.

12 L'observation vaut particulièrement à propos du concept d'espace ; qui plus est, les contributions qui s'en réclament sont, à l'exception de celle sur la péri-métropolitanité, dépourvues des cartes ou des schémas qu'on attendrait dans un tel programme. J'ai déjà souligné les fruits de ce concept sous la rubrique de la concurrence. D'autres contributions rangées sous la même bannière sont moins convaincantes. Sans doute

faute de sources suffisamment fournies, la contribution sur le Quartier latin du Moyen Âge ne parvient pas vraiment à montrer ce qu'elle prétend, à savoir l'augmentation de l'emprise immobilière propre aux universitaires, tous statuts confondus (Simone Roux, « L'espace universitaire parisien au Moyen Âge », pp. 239-246). La contribution sur la bibliothèque de Leyde offre une histoire classique, bien informée, de cette bibliothèque, mais où l'on passe très vite sur l'organisation de l'espace censée légitimer l'ensemble, c'est-à-dire sur l'évolution depuis les rayonnages centraux entre lesquels on circule (qu'illustre une gravure très répandue, mais qui manque dans le volume) à la couverture moderne des murs par les étagères laissant la surface horizontale des salles aux tables de consultation (Christiane Berkvens-Stevelinck, « La bibliothèque universitaire, espace de transmission du savoir. L'exemple de Leyde » pp. 247-256).

AUTEURS

MARIE-MADELEINE COMPÈRE